Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
https://www.csetrimet-lrfrt.com

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

Saint Jean de Maurienne le 05 Janvier 2026

BALL-TRAP

SAISON 2026

Les agents désirant participer aux activités de la Section BALL-TRAP en 2026 sont invités à s'inscrire au CSE avant le :

JEUDI 29 JANVIER 2026

⇨ Participation annuelle :

- 15 €uros pour un agent licencié à la FFBT
- 20 €uros pour un agent non licencié à la FFBT (assurance individuelle fournie lors des séances de tirs).

ATTENTION : La Section BALL-TRAP sera maintenue en 2026 à condition d'avoir au minimum 15 inscrits.

N.B : Les entraînements débuteront en MARS/AVRIL 2026, ils auront lieu au Stand « des Culées » de Saint Michel de 14H00 à 18H00.

Responsable de la section : Mr.BOUASSAM Abdenbi (LRF)

Merci de nous fournir votre adresse de messagerie personnelle lors de l'inscription.

La Secrétaire du CSE LRF RT,
N.RAVAILLE

Le Secrétaire du CSE TRIMET France,
S.NAGI